

CAN des 24 & 25 mars 2015

Texte «Droits et Libertés»

CESEDA: Le compte n'y est pas

Le gouvernement présentera la nouvelle loi CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile) fin mai début juin.

D'ores et déjà, le compte n'y est pas: alors que plusieurs circulaires allaient dans le bon sens (régularisation des familles d'enfants scolarisés, des travailleurs...), le gouvernement fait machine arrière: immigration choisie, politique d'éloignement, insécurisation des immigrés en situation régulière.

L'autorité administrative se verra dotée de pouvoirs inquiétants: droit de croisement de fichiers de la CAF, des impôts, des écoles...

Avec l'UCIJ (Collectif « Uni(e)s contre l'immigration jetable ») et la FSU, le SNES se mobilise contre ce projet de texte.

La question des mineur-es isolé-es étranger-es et des lycéen-nes étranger-es:

Dans un contexte d'austérité et de baisse des dépenses sociales, la situation des très jeunes étrangers s'aggrave. Des Conseils généraux et départementaux sont tentés de se débarrasser des mineurs étrangers isolés, soit en les déclarant majeurs par le biais de tests osseux dont la validité scientifique est contestée, soit en essayant de les envoyer dans un autre département.

L'Éducation Nationale fait très peu d'efforts pour les scolariser dès leur arrivée. Il ne leur reste alors que la rue. Avec des situations kafkaïennes de jeunes déclarés majeurs, qui ne sont plus hébergés par l'Aide sociale à l'enfance, mais sont aussi repoussés par le Samu Social pour qui ils restent des mineurs, comme en attestent d'ailleurs leurs papiers. Le gouvernement ne prend pas plus en compte les lycéens étrangers qui deviennent majeurs. La future loi sur l'entrée et le séjour des étrangers les ignore totalement. La pratique actuelle est de chercher à les expulser sous prétexte qu'ils ne sont pas en France depuis assez longtemps ou bien qu'ils ne sont pas avec leurs père et mère, mais avec un frère, une tante ou un autre parent qui est parfois français. Ces jeunes sont en cours de formation, ils sont scolarisés et doivent pouvoir rester en France s'ils le souhaitent. Refuser de leur donner un titre de séjour à 18 ans, c'est nous priver tous d'une partie de la jeunesse.

Égalité femmes-hommes: Colloque le 26 mars

Le SNES-FSU reste engagé et mobilisé en faveur des droits des femmes et de l'égalité.

Il a participé aux événements et manifestations qui ont eu lieu à l'occasion du 8 mars, journée mondiale pour les droits des femmes, à Paris et en régions, et y a rappelé ses mandats.

Il se félicite de la suppression le 19 mars par l'Assemblée Nationale de l'obligation du délai de réflexion de 7 jours entre deux consultations préalables à une IVG, malgré l'opposition de la ministre Marisol Touraine. Ce délai était infantilisant pour les femmes. Il entravait, de plus, grandement l'exercice du droit à l'IVG dans les régions et/ou périodes saturées, puisqu'il contribuait au dépassement du délai légal de 12 semaines.

Le SNES-FSU continue de réclamer l'accès effectif à l'IVG sur l'ensemble du territoire national, la réouverture des centres d'IVG fermés, et la gratuité des moyens de contraception pour tous et toutes.

Enfin, toujours soucieux de réduire les inégalités entre femmes et hommes et suite aux travaux engagés de longue date, le SNES-FSU organise le 26 mars à Paris le colloque "Enseignantes, enseignants: le mythe de l'égalité". Ce sera l'occasion de mettre en lumière les inégalités de genre dont notre métier est loin d'être exempt, et de débattre de propositions syndicales et de pistes d'action concrètes qui permettront d'atteindre l'égalité effective.

LGBT

Le SNES s'impliquera également dans la journée-colloque "Éducation : amplifions la lutte contre les LGBTphobies", organisée par le Collectif éducation contre les LGBTphobies et des associations partenaires (Inter-LGBT, Contact, Estim' et SOS Homophobie), le 13 mai à Paris à l'auditorium de l'Hôtel de Ville (Pour s'inscrire: colloque13mai@laposte.net).

LOGEMENT

La Fondation Abbé Pierre le rappelle: la crise du logement s'aggrave et touche 10 millions de personnes en situation de mal-logement ou de fragilité, notamment sur le plan énergétique.

Le 31 mars est une date fatidique pour nombre de personnes. C'est à la fois la fin de la trêve hivernale et la fermeture de milliers de places d'hébergement.

Le SNES et la FSU appellent aux manifestations du 28 mars (15h à Paris, place de la République) organisées par la «plate-forme logement» des mouvements sociaux, pour l'arrêt des expulsions, la baisse des loyers, et l'accès de tous à un logement.

Coup de froid sur les libertés

La nécessaire lutte contre le terrorisme et pour la sécurité de tous ne saurait justifier une législation dans l'émotion et l'urgence.

Le SNES-FSU, avec ses partenaires (Syndicat de la Magistrature, LDH,...) s'inquiète des mesures contenues dans la loi sur le renseignement présentée le 19 mars en Conseil des Ministres. Il s'oppose aux écoutes administratives hors de tout contrôle de la Justice, garante du respect des libertés individuelles et de la démocratie. Les immenses pouvoirs en matière de renseignements concentrés dans les mains du Premier Ministre et de la commission qu'il nommera lui-même

constituent un réel danger, et l'on ne doute pas des ravages qu'ils feraient si par malheur un parti non démocratique arrivait au pouvoir.

De même, le combat contre la parole raciste ne saurait être relâché, mais ne justifie en aucun cas la sortie des injures racistes ou antisémites de la loi sur la presse de 1881. Le projet actuel permettrait trop facilement de limiter le droit à la critique sous couvert de lutter contre l'inacceptable...

Pas de sanction contre Jean-François Chazerans

L'abandon des poursuites judiciaires à l'encontre de Jean-François Chazerans, professeur de philosophie au lycée V. Hugo de Poitiers, confirme clairement que les accusations portées contre lui par une mère d'élève sont totalement infondées.

Le SNES-FSU demande que le Recteur et la Ministre renoncent immédiatement à toute sanction à l'encontre de Jean-François Chazerans et que soit mis fin à sa suspension de sorte qu'il puisse rejoindre son poste au plus vite.

Le SNES-FSU exige qu'aucune pièce concernant cette affaire ne reste ni dans son dossier administratif, ni dans les fichiers police/gendarmerie.

Extrême-droite

La persistance d'un FN à un haut niveau et dorénavant à 25% des exprimés fait plus que nous inquiéter. Manifestement, dénoncer les dérives de ce parti ne suffit plus et la parole raciste, xénophobe, sexiste et lgbtphobe s'est libérée. Nombre de candidat-e-s FN ont tenu de tel propos lors de ces élections sans que les électeurs-trices ne leur en tiennent rigueur. Pire, dans certaines zones ils sont plébiscités et sont en passe de remporter la présidence de conseils départementaux. Là où le FN détenait des mairies (Hénin-Beaumont, Fréjus) des candidat-e-s frontistes ont été élu-e-s dès le 1^{er} tour. Le vote FN est un leurre pour les salarié-e-s et un danger pour la démocratie. Le travail entrepris par la FSU conjointement avec la CGT et Solidaires depuis plus d'un an doit se poursuivre et s'amplifier.

Nous devons aussi rapidement nous poser la question de la position que pourraient avoir les personnel-le-s confronté-e-s à une collectivité locale d'extrême-droite. Il y avait déjà des mairies, il risque maintenant d'y avoir des conseils départementaux, et au mois de décembre pourraient s'y ajouter des conseils régionaux. Le SNES-FSU doit se saisir de cette question rapidement.

Dans ce contexte, l'initiative de l'intersyndicale «Uni-e-s contre l'extrême-droite» le 6 mai à Béziers sera un temps fort pour déconstruire les discours du Front National. Le SNES avec la FSU y participera.

FSM Tunis 2015

Le Forum Social Mondial de Tunis se déroule dans le contexte de l'attentat du Bardo. Cet attentat est une attaque contre la jeune démocratie tunisienne, symbole du printemps arabe, de lutte pour la démocratie, la laïcité, la fraternité. Le SNES-FSU apporte son soutien aux familles des victimes et au peuple tunisien.

Les organisateurs du Forum Social se sont refusés à céder au terrorisme en annulant l'initiative. Le SNES, avec la FSU, y participe.

Palestine

La situation en Palestine, à Gaza comme à Ramallah, est de plus en plus catastrophique: blocus de Gaza, colonisation, arrestation arbitraire, violence quotidienne...

La réélection de Benjamin Netanyahu en Israël s'est faite sur le refus de l'existence d'un État de Palestine, et sur la promesse de relancer la colonisation des terres palestiniennes, avec en particulier la construction de 60,000 logements, tant à Jérusalem-Est qu'en Cisjordanie.

Pour éviter une nouvelle explosion de violence, il est urgent que la communauté internationale impose le respect du droit international et des résolutions de l'ONU.

La France peut et doit jouer un rôle important dans ce processus. D'abord en reconnaissant tout de suite l'État de Palestine, ensuite en mettant en place des sanctions jusqu'à ce qu'Israël applique le droit international. La France doit imposer un embargo sur le commerce d'armes avec Israël (tant la vente que l'achat: l'armée française envisage d'acheter des drones à Israël). En second lieu, parce que l'UE ne peut rester spectatrice, en agissant pour la suspension de l'accord d'association UE-Israël.

Le SNES-FSU participe à la campagne «Reconnaissance immédiate de l'État de Palestine» et diffuse la carte pétition. Le SNES-FSU participera à la journée d'initiatives et de manifestations du 13 juin ainsi qu'à son organisation

Liberté pour Alexandr Koltchenko!

Alexandr Koltchenko est anti-fasciste, syndicaliste, écologiste criméen, il a été enlevé et emprisonné par la police politique russe (FSB).

La police russe cherche à le faire passer pour un fasciste. Or Alexandr Koltchenko s'est toujours opposé aux fascistes en Crimée, participant aux manifestations qui ont fait tomber le président ukrainien Ianoukovytch, a diffusé un film sur l'assassinat de la journaliste indépendante criméenne Anastasia Baburova ce qui lui a valu d'être agressé au couteau par une bande fasciste...

Le SNES, avec la FSU et en particulier la LDH, apporte son soutien à Alexandr Koltchenko et demande sa libération immédiate!

Texte voté à l'unanimité des présentEs